

Chaque année, plus de 5 millions de mères et enfants meurent de maladies évitables dans 50 pays qui enregistrent des pertes atteignant des milliards de dollars par suite du mauvais état de la santé et de la nutrition de la population. Il est impératif d'accélérer les progrès en direction du troisième objectif de développement durable (ODD) consistant à éliminer les décès maternels, néonataux et infantiles évitables à l'horizon 2030. Nous avons moins de 12 ans pour atteindre cet objectif et nous savons ce qu'il faut faire.



MÉCANISME DE  
FINANCEMENT  
PILOTÉ PAR LES PAYS

## À PROPOS DU GFF

### 1. QU'EST CE QUE LE GFF ?

**Le Mécanisme de financement mondial (GFF) est un mécanisme de financement catalytique piloté par les pays pour la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents.**

Le GFF est un mécanisme de financement novateur mis en place en 2015 pour contribuer à combler le déficit de financement annuel de 33 milliards de dollars et, ce faisant, à mettre fin aux décès évitables de mères, d'enfants et d'adolescents et à réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030. Le GFF aide les autorités nationales à diriger un processus fondé sur des données probantes, en coopération avec des partenaires, pour déterminer l'ordre des priorités et investir conjointement dans des activités rentables (comme la planification familiale) et l'élimination des goulets d'étranglement au niveau des systèmes de santé. Le GFF appuie en outre les efforts déployés par les ministères des Finances et de la Santé pour assurer une meilleure utilisation des ressources existantes et de plus amples ressources intérieures à terme.

Le GFF est un partenariat qui réunit un large éventail de parties prenantes organisées par le pays en une plateforme nationale. Cette dernière s'appuie sur les mécanismes en place, et regroupe généralement des représentants des autorités publiques nationales, des organisations de la société civile, du secteur privé, des institutions bilatérales et multilatérales et de fondations. La plateforme nationale supervise le développement et la mise en œuvre du dossier d'investissement et des activités relatives au financement de la santé, mobilise des fonds pour les priorités identifiées, coordonne l'assistance technique, et supervise les activités de suivi et d'évaluation. Ces activités sont appuyées par le Fonds fiduciaire du GFF, un fonds fiduciaire à multiples bailleurs mis en place à la Banque mondiale pour servir de catalyseur à ce processus. Le Fonds fiduciaire du GFF accorde des financements souples aux pays pour le travail préparatoire et l'assistance technique nécessaires à l'établissement des priorités. Il accorde également des subventions associées et complémentaires aux financements de l'IDA (Association internationale de développement) ou de la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) pour traiter des grandes priorités. Vingt-sept des soixante-sept pays admissibles bénéficient déjà de son appui.

### 2. QUAND LE GFF A-T-IL ÉTÉ LANCÉ ET POURQUOI ?

Le Mécanisme de financement mondial (GFF) pour Chaque femme, chaque enfant a été lancé par le secrétaire général des Nations Unies, le Canada et la Norvège, le président du Groupe de la Banque mondiale et d'autres partenaires lors de la Conférence sur le financement du développement qui s'est tenue en juillet 2015 à Addis Abeba en Éthiopie. Le GFF devait être à l'avant-garde des financements novateurs pour les Objectifs de développement durable (ODD) concernant la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents qui nécessitaient un changement fondamental dans la manière d'utiliser l'aide au développement et de concevoir la manière dont les pays eux-mêmes peuvent être moteur dans les progrès réalisés pour combler un important déficit de financement.

Deux évolutions ont conduit au lancement du GFF lors de la Conférence sur le financement du développement à Addis Abeba en juillet 2015. Premièrement, bien que des efforts considérables aient été déployés au cours des 25 dernières années pour améliorer la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et de la nutrition (SRMNEA-N), trop de femmes, d'enfants et d'adolescents sont laissés pour compte, et les quatrième et cinquième objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) portant sur la santé maternelle et infantile sont les OMD qui ont pris le plus de retard. L'important déficit de financement enregistré au titre de la SRMNEA-N, estimé à 33 milliards de dollars annuels explique en grande partie cette situation. Deuxièmement, les ODD représentent un accord ambitieux portant sur le monde dans lequel nous souhaitons tous vivre. Ils ont suscité un dialogue au niveau mondial concernant leur financement qui nécessite de ne plus penser en termes de milliards de dollars, mais de reconnaître que des milliers de milliards de dollars seront nécessaires pour atteindre les cibles ambitieuses et de grande envergure. Cela n'est possible qu'avec l'adoption de nouvelles démarches de financement qui reconnaissent que les pays eux-mêmes sont moteurs de progrès et que le rôle de l'assistance extérieure est de soutenir les efforts déployés par les pays pour obtenir davantage de résultats avec les ressources existantes et pour accroître le volume total de financement.

### 3. COMMENT LE GFF OPÈRE-T-IL ?

Le GFF aide les autorités nationales à réunir des partenaires pour convenir d'un dossier d'investissement piloté par le pays qui accorde la priorité à des domaines qui se caractérisent de longue date par un manque d'investissement, comme la santé sexuelle et procréative et les droits correspondants, la survie maternelle et infantile, la santé des adolescents et la nutrition dans les premières années. Parallèlement aux financements du Fonds fiduciaire du GFF, le Mécanisme de financement mondial accroît dans une large mesure les ressources intérieures associées aux financements de la Banque mondiale (IDA et BIRD), de financements extérieurs alignés et des ressources du secteur privé.

Le GFF aide les pays à élaborer un dossier d'investissement et à mobiliser les financements nécessaires pour ce dernier en mobilisant les ressources intérieures, en alignant les financements extérieurs, en attirant les ressources du secteur privé et en associant les subventions du Fonds fiduciaire du GFF au financement (concessionnel) du développement.

Le GFF est un partenariat piloté par les pays qui réunit un éventail de parties prenantes, notamment des organisations de la société civile,

le secteur privé, les institutions multilatérales et les fondations. Le GFF est officiellement le bras financier de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent de l'initiative "Chaque femme, chaque enfant". Cela implique de travailler étroitement avec les partenaires H6 (qui apportent une expertise technique et normative pour soutenir les pays) ; le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PSMNE) qui joue un rôle moteur en matière de plaidoyer et de responsabilité) ; Gavi, l'Alliance pour le vaccin et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Un fonds fiduciaire à multiples bailleurs — le Fonds fiduciaire du GFF — a été mis en place à la Banque mondiale pour servir de catalyseur à ce processus et soutenir ce vaste partenariat. Le Fonds fiduciaire du GFF accorde des financements souples aux pays pour le travail préparatoire et l'assistance technique nécessaires à l'établissement des priorités, il soutient le processus permettant de réunir les partenaires et octroie des subventions associées aux financements de l'IDA ou de la BIRD pour traiter des grandes priorités. Le Fonds fiduciaire du GFF n'est pas conçu pour combler seul le déficit de financement mais pour aider les autorités nationales à attirer les ressources additionnelles nécessaires aux dossiers d'investissement grâce à l'éventail plus large de partenaires qui font partie du Mécanisme et pour veiller à ce que les ressources disponibles soient alignées et compatibles.

### 4. QUEL EST L'OBJECTIF GLOBAL DU GFF ?

L'objectif du GFF est d'accélérer les efforts déployés par les pays pour mettre un terme aux décès évitables de mères, de nouveau-nés, d'enfants et d'adolescents et améliorer la santé et la qualité de vie des femmes, des enfants et des adolescents. Le GFF est un nouveau modèle de financement du développement pour l'ère des ODD qui aide les pays à établir les priorités dans les domaines essentiels de la santé et de la nutrition. Il rassemble de nombreuses sources de financement organisées par les pays, en exploitant les synergies, afin de combler le déficit de financement dans le domaine de la SRMNEA-N d'ici à 2030. Actuellement, 67 pays à forte charge de morbidité et à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure) peuvent bénéficier du soutien du GFF.

Les ODD définissent les objectifs généraux vers lesquels tendent les pays :

- Faire passer le taux de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes ;
- Faire passer le taux de mortalité des moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus ;

- Ramener le taux de mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes ;
- Assurer l'accès universel aux services de santé sexuelle et procréative ;
- Parvenir à la couverture sanitaire universelle ;
- Atteindre les objectifs internationaux convenus concernant les retards de croissance et la dénutrition.

## 5. QUELS SONT LES BESOINS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS AUXQUELS LE GFF EST ASSOCIÉ ?

Le GFF doit lever deux milliards de dollars grâce au réapprovisionnement pour 2018-23 afin d'accélérer les progrès en direction des ODD relatifs à la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents et d'élargir son soutien aux 50 pays qui ont besoin d'aide pour établir les priorités, financer les services de santé et de nutrition ayant un fort impact et veiller à ce que ceux qui en ont le plus besoin y aient accès.

Le principe d'appropriation nationale est au cœur des activités du GFF et de la démarche qu'il a élaborée pour le mettre en application. Les pays identifient et élaborent des solutions axées sur la santé et la nutrition et adaptées à leur contexte. Cela est rendu possible grâce à un partenariat réunissant de multiples parties prenantes appelé « plateforme nationale » : un forum ou un comité qui, sous la direction des autorités nationales, rassemble un large ensemble de partenaires intervenant dans la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et la nutrition et notamment différents services gouvernementaux, la société civile, le secteur privé et les partenaires de développement. Ensemble, ils élaborent un dossier d'investissement qui accorde la priorité aux domaines de la santé et de la nutrition ayant un fort impact mais de longue date insuffisamment financés. Le GFF aide ensuite les autorités nationales à utiliser les subventions de manière catalytique pour mobiliser des financements dans le but d'accroître la capacité du pays à financer le renforcement des systèmes de santé et les interventions multisectorielles essentielles pour améliorer les résultats en matière de santé et de nutrition pendant la grossesse, à la naissance, durant la petite enfance et pendant l'adolescence. L'objectif du GFF sera atteint si le réapprovisionnement est réussi et permet d'aider 50 pays à mettre en place des systèmes de santé durable à long terme, qui offrent des services préventifs et cliniques de qualité et équitables aux personnes qui en ont le plus besoin et de la manière la plus efficace et effective.

## 6. QU'EST-CE QU'UN DOSSIER D'INVESTISSEMENT ?

Le dossier d'investissement définit un ensemble d'interventions prioritaires ayant un fort impact nécessaires pour obtenir des résultats dans le domaine de la santé et de la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents. Il décrit les changements qu'un pays souhaite obtenir dans le domaine de la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent ainsi que de la nutrition.

Le dossier d'investissement est un outil fondé sur les faits adapté à chaque contexte national pour s'attaquer aux questions les plus importantes pour obtenir des résultats pour les femmes, les enfants et les adolescents. Il ne s'agit pas d'une description exhaustive de toutes les activités menées dans le pays en rapport avec la SRMNEA-N. Il présente plutôt une argumentation solide de la façon dont un nombre limité de priorités engagera le pays sur la voie de l'amélioration de la santé et de la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents à moyen-long terme, et contribuera ainsi à réaliser les Objectifs de développement durable. Le dossier portera principalement sur les « meilleures options » : les interventions fondées et à fort impact nécessaires pour réduire la morbidité et la mortalité de façon équitable tout en garantissant progressivement les droits des femmes, des enfants et des adolescents. Les dossiers d'investissement identifient non seulement les interventions prioritaires pour obtenir les résultats convenus, mais aussi les principaux goulets d'étranglement qui doivent être résolus pour mener à bien ces interventions. L'objectif du processus du dossier d'investissement est de façonner la manière dont les ressources sont orientées : pour garantir que les financements disponibles sont acheminés en direction d'investissements prioritaires qui bénéficieront aux femmes, aux enfants et aux adolescents qui en ont le plus besoin et afin d'accélérer les progrès en direction de la couverture sanitaire universelle.

Les interventions cliniques et préventives de SRMNEA-N, notamment celles concernant la planification familiale, les services de qualité destinés aux mères et aux nouveau-nés et la nutrition sont au cœur des dossiers d'investissement. Le dossier d'investissement identifie également des questions plus vastes liées aux systèmes de santé qui sont essentielles pour obtenir des résultats en matière de SRMNEA-N (par ex. la gouvernance, le personnel de santé, le financement, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les systèmes d'information, parmi lesquels le système d'enregistrement et de statistique de l'état civil), et il examine dans quelle mesure les investissements ciblés dans différents secteurs (par ex. l'éducation, l'eau et l'assainissement et la protection sociale) peuvent avoir

des effets importants sur les résultats en matière de SRMNEA-N. Bien que couvrant une période de trois à cinq ans, le dossier d'investissement est élaboré dans une perspective à moyen-long terme qui souligne les obstacles à surmonter en priorité pour remettre un pays sur la voie permettant d'atteindre d'ici 2030 les cibles de l'ODD qui concerne la santé et la nutrition. Il convient de lier ou d'intégrer le dossier d'investissement à un plan stratégique national pour le secteur de la santé.

Le dossier d'investissement est élaboré dans le cadre d'un processus participatif national piloté par les autorités nationales et coordonné par une plateforme nationale ; il ne s'agit pas d'une proposition à soumettre pour approbation au Groupe des investisseurs du GFF ou au Comité du Fonds fiduciaire. Il doit être conçu en fonction du contexte national et de ce qui est le plus utile pour obtenir des résultats en matière de SRMNEA-N, et tenir compte de ce qui est déjà en place dans le pays (en s'appuyant par exemple sur la stratégie ou le plan mis en place pour le secteur de la santé). Ainsi la forme et le contenu du dossier d'investissement varient considérablement d'un pays couvert par le GFF à l'autre.

## 7. COMMENT LE GFF S'INTÈGRE-T-IL DANS L'ARCHITECTURE MONDIALE POUR LA SANTÉ DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ?

Le GFF soutient une architecture mondiale de la santé centrée sur les pays avec des partenaires locaux et mondiaux exploitant leurs avantages comparatifs pour soutenir la planification et la mise en œuvre par le pays de la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et de la nutrition (SRMNEA-N).

- Le partenariat H6 et d'autres agences bilatérales et multilatérales apportent un appui à l'élaboration de normes, à la mise en œuvre et à la recherche.
- Le partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PSMNE) et leurs groupes, notamment la communauté plus large d'organisation de la société civile mènent les actions de plaidoyer et de responsabilisation vis-à-vis des engagements et des résultats au niveau mondial.
- Le GFF octroie des financements, complétant et appuyant les investissements de Gavi, l'Alliance pour le vaccin, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et d'autres bailleurs de fonds.

Le Groupe des investisseurs du GFF — notamment les autorités nationales, les OSC, le secteur privé, les agences des Nations Unies, Gavi et le Fonds mondial — se réunit deux fois par an au niveau

international pour débattre des progrès accomplis au niveau national en matière de financement et de mise en œuvre et pour renforcer la collaboration au sein du partenariat. Au niveau national, le partenariat multipartite du GFF est piloté par le gouvernement.

## 8. QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LE GFF ET LE FONDS FIDUCIAIRE DU GFF ?

Le GFF est le partenariat qui mobilise l'expérience et les ressources financières d'un large éventail de partenaires qui ont à cœur d'améliorer la SRMNEA-N. Plus particulièrement, ce partenariat implique de la part des gouvernements qu'ils assument leur rôle de chef de file dans la définition du programme d'action et la formulation de stratégies et de plans portant sur la SRMNEA-N techniquement viables et financièrement bien étudiés. Ces derniers se traduisent par des dossiers d'investissement rigoureux, basés sur les données probantes, ayant un fort impact et financés par un ensemble de partenaires et de ressources intérieures. Le GFF joue un rôle de catalyseur de financements en réunissant des partenaires (sources de financement intérieures et internationales, y compris le secteur privé) et en travaillant avec les ministres des Finances sur les réformes du financement de la santé.

Le Fonds fiduciaire du GFF est le bras monétaire du GFF. Il octroie une partie des financements aux pays pour leur dossier d'investissement et est associé à des projets financés par l'IDA ou la BIRD. Un des principaux avantages du lien opérationnel du Fonds fiduciaire est qu'il mobilise l'expertise de l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale, notamment la Société financière internationale (IFI), la branche du Groupe de la Banque mondiale qui fournit des prêts au secteur privé. Il s'appuie sur l'expérience et la capacité de gestion du Fonds fiduciaire pour l'innovation en matière de résultats de santé (HRITF) en fournissant un financement axé sur les résultats pour aider les pays à atteindre les résultats visés en matière de SRMNEA-N.

## 9. QUELLE EST LA RELATION ENTRE LE GFF ET LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE ?

Le Groupe de la Banque mondiale œuvre pour mettre fin à la pauvreté et promouvoir la prospérité pour les plus pauvres. Il héberge le Secrétariat du GFF et permet ainsi à ce dernier de bénéficier et de mobiliser l'expertise de l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale.

Le Secrétariat de taille limitée du GFF, hébergé par le Groupe de la Banque mondiale, bénéficie des diverses capacités du Groupe de la Banque mondiale et des apports techniques des partenaires du Mécanisme. Un projet soutenu par le Fonds fiduciaire du GFF

— financé conjointement par l'IDA et la BIRD — bénéficie de coûts de transaction très réduits parce qu'il s'agit d'un projet (ou d'une opération) commun géré par les services du Groupe de la Banque mondiale avec l'appui des agents de coordination du GFF et les agents techniques dans le pays, qui tirent parti de l'expertise du partenariat et respectent les normes de gouvernance et fiduciaires de la Banque mondiale et utilisent ses systèmes.

## 10. QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LE GFF ET L'IDA ?

[https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff\\_new/files/documents/GFF-IDA\\_FR\\_Web.pdf](https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/GFF-IDA_FR_Web.pdf)

## 11. QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE DU GFF ?

[https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff\\_new/files/documents/10-reasons-why-invest\\_GFF\\_FR\\_Web.pdf](https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/10-reasons-why-invest_GFF_FR_Web.pdf)

## 12. EN QUOI CONSISTE LA « PLATEFORME DE PRESTATION » DU GFF ET EN QUOI DIFFÈRE-T-ELLE DES AUTRES APPROCHES ?

Le GFF place le principe d'appropriation nationale au cœur de ses activités et a élaboré des approches innovantes pour mettre ce principe en application. Il privilégie les solutions conçues par les pays et adaptées à leur contexte. Ce processus intervient grâce à des « plateformes nationales » : il s'agit d'un forum ou d'un comité qui, sous la direction des autorités nationales rassemble un large ensemble de partenaires intervenant dans la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent ainsi que la nutrition ainsi que des représentants de différents services gouvernementaux, de la société civile, du secteur privé et des partenaires de développement. Ensemble, ils élaborent un dossier d'investissement et un plan précis et robustes qui accordent la priorité à des services de santé ayant un fort impact mais insuffisamment financés.

Le Fonds fiduciaire du GFF joue un rôle de catalyseur en accordant aux pays des subventions d'ampleur limitée qui leur permettent d'accroître dans une large mesure les ressources intérieures parallèlement aux financements de la Banque mondiale (IDA et BIRD), de financements extérieurs alignés et des ressources du secteur privé. Chaque investissement extérieur de montant relativement faible est multiplié par les engagements des pays eux-mêmes, et génère ainsi un important retour sur investissement qui permet à terme de sauver des vies humaines et d'améliorer la situation des populations. Ce processus associé à un climat de gouvernance solide, de responsabilisation et de transparence budgétaire suscitent la

confiance des financiers extérieurs quant à l'utilisation productive de leurs ressources, encouragent des contributions supplémentaires et ne déplacent pas les ressources intérieures. Il crée également un mécanisme permettant d'identifier les chevauchements éventuels et conduit à une meilleure harmonisation et plus grande efficacité. Le processus du GFF facilite en outre l'apport d'aide extérieure aux budgets et aux plans gouvernementaux, parfois grâce à un regroupement plus important de financements, autant de mesures importantes pour améliorer l'efficacité.

L'exemple du Cameroun illustre parfaitement cela, puisque le soutien du GFF a conduit à un consensus national sur l'importance de concentrer davantage de ressources sur les régions au nord du pays touchées par les conflits, dans lesquelles les indicateurs relatifs à la santé maternelle et infantile étaient retardés. Ces efforts ont contribué à rassembler les données étayant les décisions des autorités nationales sur le financement de l'IDA. Ils ont également renforcé la collaboration et la coordination concernant la mise en œuvre du financement de l'IDA (visant principalement à remédier aux obstacles au niveau de l'offre pour améliorer les résultats obtenus en matière de santé maternelle et infantile) et des financements octroyés par la France et l'Allemagne (axés sur les goulets d'étranglement situés du côté de la demande) créant ainsi des synergies permettant aux financements combinés d'obtenir plus de résultats que s'ils avaient été mis en œuvre en parallèle ou de manière isolée.

La réponse enthousiaste des principaux financiers bilatéraux et multilatéraux illustre l'utilité de cette démarche : dans chacun des huit pays couverts par le GFF qui ont atteint cette étape, au moins trois financiers (sans compter le financement de l'État et celui octroyé par l'IDA/la BIRD-le Fonds fiduciaire du GFF) ont accepté d'aligner leurs financements aux priorités identifiées lors du processus national. Cette démarche est particulièrement importante dans les contextes fragiles compte tenu de la complexité des difficultés rencontrées qui nécessitent une réponse coordonnée des principaux partenaires pour pouvoir obtenir des résultats et les rendre pérennes.

L'importance de l'appropriation nationale dans le développement n'a jamais été autant reconnue depuis les accords sur l'efficacité de l'aide de Paris, d'Accra et de Busan qui placent l'appropriation nationale au cœur du programme.

## 13. COMMENT LE PROCESSUS DU GFF FAVORISE-T-IL L'ÉQUITÉ ?

Le processus du GFF aborde la question de l'équité de différentes façons. Les dossiers d'investissement reposent sur des analyses

rigoureuses des données et comprennent généralement une ventilation par facteurs tels que le lieu de résidence, le statut socioéconomique, la race/l'origine ethnique, le genre/le sexe et l'âge. Dans les pays comme le Cameroun, le Kenya, le Libéria, le Mozambique et la République démocratique du Congo, ces efforts ont conduit à accorder la priorité aux régions ou aux populations pour lesquelles les indicateurs portant sur la nutrition et la santé étaient les plus mauvais. L'amélioration de la protection contre les risques financiers est un autre élément important de la démarche adoptée par le GFF en matière d'équité. La démarche dépend des contextes nationaux et recouvre la mobilisation de ressources gouvernementales nationales supplémentaires en faveur de la santé afin de réduire les obstacles financiers (comme les frais encourus par les usagers) et la mise en œuvre de régimes d'assurance maladie couvrant le coût des services essentiels (ou en réduisant au moins de manière significative le coût pour les utilisateurs). Le GFF utilise pour ce faire des outils pour promouvoir une approche fondée sur l'équité et contribuant aux résultats tels qu'EQUIST. Les efforts déployés par le GFF pour renforcer les systèmes d'information, comme les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil constituent une autre dimension de l'approche de la question d'équité. Ces systèmes sont essentiels pour produire des données ventilées, suivre les progrès, et veiller à ce que l'ensemble des femmes, des enfants et des adolescents soient pris en compte, notamment en s'assurant que toutes les naissances sont enregistrées (ce qui peut donner accès aux nombreuses prestations auxquelles donne droit un certificat de naissance).

## FINANCEMENTS DU GFF

### 14. POURQUOI LE GFF EST-IL IMPORTANT DANS LE CONTEXTE DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT ?

Le GFF est un maillon essentiel du changement de paradigme en matière de financement du développement ; il a été le premier à utiliser un modèle qui rompt avec l'approche existante centrée sur l'aide publique au développement au profit d'une approche qui associe, dans un souci de synergie, le financement intérieur, les appuis extérieurs et les sources novatrices de mobilisation et d'acheminement des ressources (notamment en ayant recours au secteur privé). À terme le GFF souhaite aider les pays à mettre en place des systèmes de santé et des financements de santé d'envergure et durables pour accélérer les progrès en matière de couverture sanitaire universelle et des ODD d'ici à 2030.

S'appuyant sur les dossiers d'investissement nationaux donnant la priorité aux interventions « offrant le meilleur rapport coût-efficacité » et aux stratégies de financement de la santé qui tracent la voie vers la mise en place d'un dispositif de financement durable, le GFF stimule et aligne les financements publics et privés nationaux et internationaux sur les priorités nationales de SRMNEA-N.

Pour soutenir ces initiatives engagées au niveau national, un fonds fiduciaire à multiples bailleurs — le Fonds fiduciaire du GFF — a été mis en place à la Banque mondiale dans le but de fournir des ressources sous forme de subventions aux pays qui entendent utiliser les prêts et crédits de la Banque mondiale pour financer la santé durant la phase de transition qui accompagne l'essor économique des pays. Dans ce processus, les pays ont moins recours aux financements sous forme de subventions pour la santé provenant de sources externes et passent généralement par une phase de transition où ils se cessent de recourir aux financements de l'IDA (qui sont inscrits au budget et combinent souvent les dons et les prêts concessionnels), et se tournent vers les financements intérieurs (qui comprennent souvent des prêts aux conditions du marché tels que des prêts contractés sur le marché privé ou auprès de la BIRD).

### 15. DE QUELLE MANIÈRE LE GFF COMBLE-T-IL LE DÉFICIT DE FINANCEMENT ?

Le GFF influe sur la qualité et le volume de financements provenant de quatre sources différentes pour combler le déficit de financement annuel de 33 milliards de dollars enregistré au titre de la SRMNEA-N d'ici à 2030.

- Ressources intérieures
- Financements concessionnels (IDA et BIRD)
- Financement externes alignés
- Ressources du secteur privé

Le dossier d'investissement du GFF est financé au niveau national par les quatre sources de financement suivantes catalysées par le Fonds fiduciaire du GFF :

- **RESSOURCES INTÉRIEURES** : le GFF soutient les efforts déployés par les autorités nationales pour améliorer l'utilisation des ressources dont elles disposent pour le secteur de la santé (comme l'exécution du budget et la gestion financière) et accroître les revenus et les allocations de ressources intérieures pour la santé. Le GFF soutient l'élaboration de stratégies de financement de moyen à plus long terme pour accroître les financements intérieurs au fil du temps et garantir ainsi la viabilité de ces investissements.

- **FINANCEMENTS CONCESSIONNELS (IDA/BIRD) :** le GFF associe directement les subventions de son Fonds fiduciaire à des financements de l'IDA bien plus élevés qu'initialement prévu. Le ratio moyen des subventions du Fonds fiduciaire du GFF au financement de l'IDA est de 1 à 6.

- **ALIGNEMENT DE L'AIDE EXTÉRIEURE :** depuis 2015, les plateformes du GFF réunissant de multiples parties prenantes organisées par les pays ont contribué à l'alignement et à l'harmonisation de l'aide des bailleurs, et accru l'efficacité des investissements effectués indépendamment ou collectivement par des partenaires, notamment en République démocratique du Congo et en Tanzanie.

- **RESSOURCES DU SECTEUR PRIVÉ :** le GFF met au point et utilise des instruments de financement novateurs pour attirer des capitaux privés. L'appui du secteur privé vise à contribuer à combler le déficit de financement dans le domaine de la santé et de la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents dans les pays bénéficiant de l'appui du GFF et à permettre aux pays de mieux tirer parti des capacités du secteur privé pour atteindre les objectifs des dossiers d'investissement (telles que la prestation de services et les chaînes d'approvisionnement).

## 16. DE QUELLE FAÇON LE GFF AIDE-T-IL LES PAYS À MOBILISER LEURS RESSOURCES INTÉRIEURES ?

Il convient non seulement d'obtenir de plus amples ressources extérieures, mais surtout, d'accroître les ressources intérieures consacrées à la santé pour combler le déficit de financement enregistré au titre des services relatifs à la SRMNEA-N. Il faut de surcroît, afin d'assurer la viabilité de ces investissements, augmenter le volume des fonds intérieurs pour remplacer l'aide au développement affectée à la santé, qui diminue à mesure que les revenus des pays augmentent. Le GFF s'attache à mobiliser des ressources intérieures publiques pour la santé, car les dépenses publiques en ce domaine sont essentielles à la poursuite des progrès en direction d'une couverture sanitaire universelle.

Le GFF et la Banque mondiale ainsi que des partenaires clés sont bien placés pour soutenir les pays dans leurs efforts pour résoudre les problèmes de financement de la santé et aider les pays à accroître les ressources intérieures pour la santé et la nutrition. Le Secrétariat du GFF établit un dialogue avec les autorités nationales — avec le ministère des Finances et le ministère de la Santé — sur les questions de mobilisation des ressources intérieures pour la santé, il appuie les travaux d'analyse et offre une assistance technique, comme décrit dans le lien ci-dessous. Dans certains pays, les

principales initiatives de réformes du financement de la santé sont soutenues par les partenaires du GFF.

Pour obtenir davantage d'informations sur la manière dont le GFF soutient la mobilisation des ressources intérieures, veuillez consulter :

[https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff\\_new/files/documents/DRM\\_FR\\_Web.pdf](https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/DRM_FR_Web.pdf)

## 17. POURQUOI LE FINANCEMENT DU GFF EST-IL LIÉ AUX RÉSULTATS ?

Le GFF soutient des financements axés sur les résultats. Le GFF effectue ses décaissements en fonction des résultats et privilégie non plus les intrants mais les réalisations, et incite ainsi les principales parties prenantes à porter leur attention sur les résultats et notamment le renforcement des systèmes de santé à tous les niveaux.

L'accent mis sur les résultats est associé à l'amélioration de la gouvernance et de la responsabilisation, au renforcement des capacités de gestion des finances publiques et des systèmes de données et à l'accroissement de la transparence du suivi des résultats. Le Mozambique, par exemple, poursuit les réformes des financements et du système de santé en subordonnant les décaissements, notamment, à la couverture des agents de santé communautaires formés et actifs ; aux accouchements dans les établissements de santé dans les districts prioritaires ; à l'offre de services de santé sexuelle et procréative dans les écoles secondaires ; à la planification familiale ; à la couverture d'enfants par des interventions de nutrition dans les provinces affichant les taux de malnutrition chronique les plus élevés ; à la réalisation de dépenses de santé dans les régions insuffisamment desservies ; à la proportion des dépenses publiques totales constituée par les dépenses intérieures au titre de la santé ; et à l'établissement par les centres de santé de certificats de décès indiquant la cause du décès.

En Tanzanie par exemple, les activités de l'IDA/du GFF lient les décaissements à l'obtention des résultats convenus en utilisant des indicateurs de référence pour les décaissements. Les décaissements sont effectués sur la base de ces indicateurs aux différents échelons des administrations publiques (administration nationale, administrations régionales et locales et établissements de santé) s'ils obtiennent des résultats. L'attention se déplace ainsi de l'obtention d'intrants à l'obtention de résultats, à l'établissement d'un solide système de santé à tous les niveaux — des communautés aux districts et enfin au niveau national — qui permettra d'améliorer la

santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents. Un des indicateurs de référence pour les décaissements porte sur le renforcement institutionnel à tous les niveaux, mesurés par six objectifs, notamment celui d'accroître au niveau national la part du budget national consacré à la santé. Les décaissements annuels ne seront effectués que si les six résultats sont atteints. Sous réserve que cette condition soit remplie, le montant décaissé la première année sera de 15 millions de dollars ; les sommes décaissées au cours des années suivantes seront égales à ce montant majoré des soldes non décaissés au cours des années précédentes.

## 18. QUI CONTRIBUE À L'APPUI FINANCIER PAR L'INTERMÉDIAIRE DU FONDS FIDUCIAIRE DU GFF ?

Le GFF est hébergé à la Banque mondiale. Les subventions du GFF proviennent du Fonds fiduciaire du GFF. Le Fonds fiduciaire reçoit des financements du Canada, du Danemark, du Japon, de la Norvège et du Royaume-Uni ainsi que de la Fondation Bill & Melinda Gates et de MSD for Mothers.

Comme le GFF a été conçu comme un partenariat, une multitude d'organismes de financement fournissent également une contribution financière complémentaire pour la prise en charge d'un ensemble de priorités communes présentées dans le dossier d'investissement national. Par exemple, USAID et JICA fournissent un financement complémentaire en appui aux dossiers d'investissement élaborés dans plusieurs pays. L'argent est versé directement pour financer le dossier d'investissement plutôt qu'au travers du Fonds fiduciaire du GFF.

## PAYS COUVERTS PAR LE GFF

### 19. QUELS SONT LES PAYS QUI BÉNÉFICIENT DU SOUTIEN DU GFF ?

Le GFF vise à mobiliser deux milliards de dollars supplémentaires de financement pour la période 2018-23 afin d'élargir le processus aux 50 pays qui affichent les besoins les plus importants. Le GFF soutient déjà 27 pays : *Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guatemala, Guinée, Haïti, Indonésie, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Myanmar, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie et Viet Nam.*

### 20. LE GFF INTERVIENT-IL DANS LES ÉTATS FRAGILES ?

Le mandat du GFF consiste à intervenir dans les pays qui affichent les besoins les plus importants pour les femmes, les enfants et les

adolescents, et concerne donc également les contextes fragiles. Neuf des vingt-sept pays qui bénéficient d'un soutien du GFF (Afghanistan, Côte d'Ivoire, Haïti, Libéria, Mali, Mozambique, Myanmar, République démocratique du Congo et Sierra Leone) figurent au classement des États fragiles de la Banque mondiale ; trois présentent des zones fragiles (Cameroun, Kenya et Nigéria) et un (Guinée) était, récemment encore, classé parmi les États fragiles et dispose d'un système de santé qui a été fortement mis à l'épreuve par l'épidémie d'Ébola.

Le GFF aide à acheminer les ressources jusqu'aux premières lignes, vers les communautés qui en ont le plus besoin. Il appuie ainsi, dans les États du nord-est du Nigéria, le rétablissement des services sanitaires en mettant l'accent sur la qualité des services de santé et de nutrition destinés aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants ; la fourniture d'un soutien psychosocial ; et la santé mentale. Grâce à des « achats producteurs de résultats », les collectivités locales de ces régions fragiles du Nigéria affichent de rapides progrès puisque, selon les estimations, elles ont porté de 5 % à 40 % la proportion des accouchements assistés par un personnel qualifié.

### 21. COMMENT LE GFF SOUTIEN-IL LES PAYS DANS LEUR TRANSITION DU STATUT DE PAYS À FAIBLE REVENU VERS CELUI DE PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE ?

À mesure que les pays réalisent leur transition vers le statut de pays à revenu intermédiaire, ils ne sont souvent plus admissibles à recevoir les financements de l'IDA ou d'autres bailleurs de fonds multilatéraux. Cela peut entraîner d'importantes insuffisances dans le secteur social, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). Le GFF aide les pays à préparer cette transition afin de la gérer sans difficulté.

La mise en place de systèmes pérennes de financement de la santé en particulier, représente un domaine important de collaboration, en particulier lorsque les pays préparent leur transition et/ou qu'ils cessent d'être éligibles au soutien de Gavi et du Fonds mondial. L'approche adoptée par le GFF en ce qui concerne le financement de la santé vient compléter celles des mécanismes de financement mondiaux puisqu'il aide les pays à élaborer des stratégies de financement durable, notamment par la mobilisation des ressources intérieures. Le GFF peut apporter son soutien aux pays qui ne peuvent plus faire appel aux ressources de l'IDA et peuvent recevoir des financements de la BIRD. En particulier, l'action du GFF n'est pas entravée par la transition économique des pays ni par leur statut de pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire et 67 pays affichant

les charges de morbidité les plus élevées parmi les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire peuvent actuellement bénéficier de son soutien, y compris des pays admissibles aux financements de l'IDA (48), à des financements mixtes (9) ou à ceux de la BIRD (10). C'est un point important : en effet, selon les analyses du Plan d'affaires du GFF, sur les dix pays affichant les besoins les plus élevés et représentant ensemble plus de 42 % des décès maternels et infantiles, trois sont admissibles aux financements de la BIRD ou à des financements mixtes et contribuent à plus de 18 % de la charge de morbidité maternelle et infantile totale.

Les pays qui peuvent recevoir un financement mixte peuvent bénéficier de l'ensemble des instruments de financement novateurs du GFF et avec le rachat de prêts peuvent accéder aux ressources de la BIRD à des conditions concessionnelles pour des interventions visant la santé et des activités multisectorielles. Le GFF peut donc contribuer à garantir que les pays ne compromettent pas leurs acquis mais continuent de concentrer leurs efforts vers une couverture équitable. Le GFF privilégie une perspective à moyen-long terme du financement de la santé pour l'ensemble de ce secteur plutôt qu'une approche axée sur une activité ou une maladie spécifique, et ouvre ainsi la voie à une mobilisation plus importante des ressources intérieures, de financements mixtes et à une plus grande viabilité financière. La collaboration des ministères des Finances au processus du GFF aide à intégrer les réformes du financement de la santé dans les orientations générales de politique économique du pays

## 22. QUEL EST LE PROCESSUS POUR BÉNÉFICIER DES RESSOURCES DU FONDS FIDUCIAIRE DU GFF ?

Le processus diffère considérablement de la plupart des mécanismes de financement mondiaux : il n'existe aucun processus de demande distinct. Les pays sélectionnés pour bénéficier des ressources du GFF l'ont été à partir d'un ensemble de critères, à savoir le besoin, la volonté et la capacité d'allouer des ressources de l'IDA, ainsi que la possibilité d'en apprendre davantage sur certains aspects du modèle de financement du GFF.

Une fois qu'un pays a été sélectionné pour recevoir un financement du Fonds fiduciaire du GFF, il doit, pour pouvoir accéder aux ressources du Fonds fiduciaire, élaborer un dossier d'investissement assorti de priorités bien définies ou disposer d'un plan en matière de SRMNEA-N chiffré pouvant en tenir lieu, démontrer sa volonté d'accroître la mobilisation des ressources intérieures à travers l'élaboration d'une stratégie de financement de la santé, et être disposé à affecter les ressources de l'IDA ou de la BIRD au financement de la SRMNEA-N.

## 23. COMMENT LES DÉCISIONS CONCERNANT LE CHOIX DES BÉNÉFICIAIRES OU DES PRIORITÉS À SOUTENIR SONT-ELLES PRISES ?

En juin 2016, le Groupe des investisseurs a convenu d'un ensemble de critères pour la sélection de pays pouvant bénéficier du soutien du GFF. Le Comité du Fonds fiduciaire du GFF décide, sur la base de ces critères, quels sont les pays qui pourront bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du GFF, en liaison avec le financement concessionnel de la Banque mondiale.

Le Groupe des investisseurs a convenu que l'élargissement futur du GFF à d'autres pays sera guidé par les critères suivants :

### CRITÈRES CONCERNANT LES PAYS :

- charge de morbidité ;
- besoins non satisfaits liés à la santé sexuelle et reproductive et aux droits y afférents ;
- revenu ;
- comparaison entre financement et besoins ;
- engagement à accroître les financements intérieurs en faveur de la SRMNEA-N ;
- engagement à consacrer les financements de l'IDA/la BIRD à la SRMNEA-N ;
- engagement à mobiliser des financements complémentaires et/ou à tirer parti des financements existants ;
- volonté de mobiliser des ressources (financières, humaines et techniques) du secteur privé pour améliorer les résultats en matière de SRMNEA-N ;
- engagement en faveur de la Stratégie mondiale ;
- existence de/ou projet de mise en place d'une plateforme nationale efficace, inclusive et largement représentative

### ÉQUILIBRE DU PORTEFEUILLE :

- diversité géographique
- capacité de contribuer à la mise en œuvre du programme d'apprentissage, notamment en testant des approches de financement innovantes (comme l'achat d'une réduction d'intérêt de la BIRD).

La décision finale concernant le montant exact affecté à chaque pays est prise dans le cadre de la négociation du financement avec le gouvernement du pays. En outre, un pays qui intègre explicitement les systèmes d'enregistrement et de statistique de l'état civil (CRVS) dans

son dossier d'investissement et affecte les financements octroyés par l'IDA/la BIRD à ces systèmes peut bénéficier d'une enveloppe supplémentaire pouvant aller jusqu'à 10 millions de dollars sur les ressources du Fonds fiduciaire du GFF. Les affectations finales des ressources du Fonds fiduciaire sont approuvées par le Comité du Fonds fiduciaire, qui regroupe en son sein tous les principaux donateurs au Fonds fiduciaire.

## 24. COMMENT UTILISER LES RESSOURCES DU FONDS FIDUCIAIRE ?

Le Fonds fiduciaire du GFF offre la flexibilité nécessaire permettant d'utiliser différents instruments de financement du Groupe de la Banque mondiale, notamment le financement de projets d'investissement et la programmation axée sur les résultats (en vertu de laquelle le décaissement des fonds est directement lié à la réalisation de résultats définis).

Les modalités de financement de projets d'investissement comprennent différentes formes de financement axé sur les résultats telles que le financement basé sur la performance pour les mécanismes de financement, les transferts monétaires conditionnels et les bons en argent pour les populations cibles et les indicateurs liés aux décaissements pour les aménagements à un haut niveau (par exemple au niveau national) des politiques ou l'état d'avancement de la mise en œuvre, ainsi que le financement basé sur les intrants (par exemple pour l'achat de produits). La décision concernant l'instrument à utiliser dans un pays donné est dictée par la nature des résultats à atteindre et par les préférences du pays.

## 25. LES FONDS DU GFF SONT-ILS UNIQUEMENT UTILISÉS POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ ?

Le GFF suit une démarche multisectorielle. Le GFF ne cible plus les intrants, mais s'efforce d'obtenir des résultats dans les domaines de la santé de la nutrition en prenant en compte des facteurs multisectoriels, notamment la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), l'égalité des sexes, la nutrition et la protection sociale.

Par exemple, le Bangladesh s'attaque aux problèmes des grossesses des adolescentes en s'efforçant de réduire les taux d'abandon scolaire élevés des filles dans le secondaire. Le Fonds fiduciaire du GFF se penche sur la raison principale d'abandon en investissant dans des écoles répondant aux besoins des filles, en améliorant l'hygiène et l'assainissement et en dispensant une éducation sanitaire. La nutrition est un autre exemple et représente près de 19 % des

opérations financées conjointement par le GFF et par l'IDA/la BIRD qui ont été approuvées à ce jour par le Groupe de la Banque mondiale. Cette proportion devrait s'accroître compte tenu de l'importance croissante accordée au développement dans la petite enfance. Un troisième exemple concerne les activités axées sur la santé sexuelle et procréative et les droits correspondants, notamment la planification familiale, qui constituent plus de 30 % du portefeuille actuel du GFF, et permettent aux pays d'accroître leurs investissements dans la santé de la procréation des adolescentes dans les domaines de la santé, de l'égalité des sexes, de l'éducation et de la protection sociale.

## 26. POURQUOI LE GFF MET-IL L'ACCENT SUR LES SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT ET DE STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL ET QUE FINANCE-T-IL ?

[https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff\\_new/files/documents/CRVS-GFF-FactSheet-FR.pdf](https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/CRVS-GFF-FactSheet-FR.pdf)

## 27. COMMENT LE GFF CONTRIBUE-T-IL AU RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ ET À LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE ?

[https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff\\_new/files/Universal-Health-Coverage-GFF-FactSheet-FR.pdf](https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/Universal-Health-Coverage-GFF-FactSheet-FR.pdf)

## 28. LE GFF A-T-IL OBTENU DES RÉSULTATS DEPUIS SA FONDATION ?

Le GFF peut faire état des résultats tangibles obtenus dans les pays qui ont le plus progressé. Vous trouverez ci-dessous des illustrations de ces résultats dans trois pays.

- Le **Cameroun** présente l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde, et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans reste extrêmement élevé dans le nord du pays. Les autorités nationales utilisent l'appui du GFF pour renforcer l'offre d'un ensemble intégré de services de santé, notamment de vaccination, de planification familiale et de nutrition. L'État accroît également la part du budget de la santé affectée au programme de prestation de soins de santé primaire intégrés, qui devrait passer de 6 % à 22 % d'ici à 2020.
- La **République démocratique du Congo** a entrepris, dès le lancement du GFF en 2015, de privilégier l'élargissement de la portée de services de santé infantile et maternelle rentables et ayant un impact élevé. Le programme est financé par des contributions venant de différents bailleurs de fonds, ainsi que par des ressources

intérieures. Le nombre de femmes et d'enfants dans 14 provinces qui ont utilisé l'ensemble de services de santé essentiels en 2017 s'est accru considérablement. Par exemple, le nombre d'enfants recevant le vaccin BCG et celui des enfants ayant reçu les trois doses de vaccin pentavalent DTP/Hépatite B/Hib était plus élevé de, respectivement, 39 000 et 25 000 en décembre 2017 par rapport au mois de janvier de la même année. Le nombre d'accouchements assistés et celui des femmes bénéficiant des visites de soins prénatals avaient, de même, augmenté ce mois-là de 15 000 et de 4 000, respectivement.

- La **Tanzanie** affiche des progrès dans le domaine de la mortalité infantile, mais continue de faire face à des difficultés dans le domaine de la santé maternelle, de la planification familiale et de la nutrition infantile. Le dossier d'investissement de la Tanzanie intitulé « One Plan II » a permis au pays de mettre en œuvre un programme de soins primaires axé sur les résultats pour améliorer la quantité et la qualité des services de SRMNEA-N dans huit régions. Un récent examen de ce programme montre les progrès réalisés entre 2014 et 2017 dans des interventions clés de prestations de service, notamment l'augmentation des accouchements dans un centre médical, du pourcentage de femmes enceintes recevant au moins quatre visites de soins prénatals, de la qualité des soins et de la couverture des traitements préventifs intermittents contre le paludisme dans le contexte des visites prénatales.

Le **Rapport annuel du GFF 2017-2018** présente davantage de résultats.

## GOVERNANCE DU GFF ET PARTENARIAT

### 29. COMMENT LE GFF EST-IL ADMINISTRÉ ?

La coordination mondiale s'effectue au niveau du Groupe des investisseurs du GFF qui regroupe des partenaires qui se sont engagés à investir conjointement dans le GFF. Le Comité du Fonds fiduciaire du GFF est composé de représentants des bailleurs de fonds du Fonds fiduciaire du GFF et est chargé de veiller à ce que ce dernier mobilise et utilise ses ressources d'une façon qui soutienne au mieux la mission générale. Le dispositif général de gouvernance du GFF se concentre exclusivement sur le mandat principal du GFF qui consiste à soutenir des financements intelligents, d'envergure et durables afin d'obtenir des résultats dans le domaine de la SRMNEA-N au niveau des pays, à la fois par l'intermédiaire du GFF au sens large et de son Fonds fiduciaire. La gouvernance du GFF est un mécanisme qui emploie un minimum de ressources et est conçu pour renforcer

la coordination entre les principaux investisseurs afin de faciliter le financement complémentaire des dossiers d'investissement au niveau du pays. De la sorte, le GFF apporte un appui mondial aux discussions relatives au financement complémentaire qui se produisent dans le cadre de la plateforme nationale.

La gouvernance du GFF s'acquitte de deux rôles distincts :

- Veiller à ce que le GFF parvienne à mobiliser des financements additionnels pour les dossiers d'investissement et pour les stratégies de financement de la santé dans les pays qui bénéficient de son appui — ce rôle est tenu par le Groupe des investisseurs (formé des partenaires qui se sont engagés à fournir des cofinancements dans le cadre du GFF), qui favorise la prise d'engagements par les institutions et la conclusion d'accords entre les partenaires pour promouvoir des financements alignés et une allocation efficace des ressources à l'intérieur des pays couverts par le GFF et entre ces derniers.
- Veiller à ce que le Fonds fiduciaire du GFF utilise ses ressources pour octroyer des financements de manière à obtenir des résultats tout en jouant un rôle de catalyseur et en favorisant la pérennité — ce rôle est tenu par le Comité du Fonds fiduciaire (qui regroupe le Canada, le Japon, la Norvège, le Royaume-Uni et la Fondation Bill & Melinda Gates) qui fonctionne comme un organe décisionnaire indépendant et est composé de bailleurs du Fonds fiduciaire. Le Comité du Fonds fiduciaire définit l'approche de financement stratégique et les priorités visées par les financements du Fonds fiduciaire du GFF, notamment en indiquant comment les ressources du Fonds fiduciaire sont utilisées pour contribuer à optimiser le volume des financements mobilisés auprès de l'IDA/la BIRD et des financements intérieurs.

Pour obtenir davantage d'information sur le Groupe des investisseurs et le Comité du Fonds fiduciaire, veuillez consulter :

<https://www.globalfinancingfacility.org/fr/gouvernance>

### 30. QU'EST-CE QUE LE SECRÉTARIAT DU GFF ?

Le Secrétariat est chargé de la gestion courante du GFF, de gérer le Fonds fiduciaire du GFF et de soutenir les processus du GFF dans le pays. Il est dirigé par Mariam Claeson, Directrice du GFF.

Le Secrétariat dispose de 26 personnes travaillant à temps plein pour le GFF. Il comprend des membres permanents et des membres détachés d'organismes partenaires. Le Secrétariat est composé notamment d'experts dans les systèmes de santé, le financement de

la santé, dans les registres et statistiques de l'état civil, la nutrition, la planification familiale, le secteur privé, les communications et les partenariats. Le Secrétariat soutient la gouvernance du GFF, notamment le Groupe des investisseurs et le Comité du Fonds fiduciaire du GFF. Il bénéficie des diverses capacités du Groupe de la Banque mondiale et des apports techniques des partenaires du Mécanisme de financement mondial.

## 31. QUEL EST LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE GFF ?

Les organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle important, car elles plaident pour l'affectation de ressources et la poursuite de diverses politiques, elles permettent aux populations touchées de se faire entendre, elles assurent le suivi et la responsabilisation, elles effectuent des travaux de recherche et elles fournissent une assistance technique et des services.

De nombreuses OSC peuvent opérer et travailler avec les communautés dans des sites que ne les autorités publiques et d'autres organisations ne sont pas en mesure d'atteindre. Il est indispensable de mener une action de sensibilisation et de mobilisation sociale pour veiller à ce que les interventions nationales répondent aux besoins des populations touchées et que les prestations de services respectent les principes d'accès, d'équité et de qualité. Les OSC sont donc essentielles au modèle de partenariat du GFF. Elles sont représentées dans le Groupe des investisseurs avec deux sièges et deux suppléants, dont un siège pour un représentant des jeunes.

Veillez consulter notre page Partenariat consacrée à la société civile :

<https://www.globalfinancingfacility.org/fr/our-partnership/civil-society>

## 32. QUEL EST LE RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE GFF ?

Dans la plupart des pays bénéficiant du soutien du GFF, le secteur privé joue un rôle important dans la prestation de services de santé essentiels et la fourniture de produits pour la santé et la nutrition pour les femmes, les enfants et les adolescents. Les flux de capitaux privés éclipsent actuellement l'aide publique au développement et il existe donc une occasion unique de tirer parti des ressources du secteur privé pour améliorer les résultats en matière de SRMNEA-N. Il sera essentiel pour financer le programme du développement de catalyser davantage de contributions du secteur privé assorties de résultats mesurables et de développer des solutions du secteur privé venant compléter la capacité publique pour soutenir les priorités nationales, notamment par la mise en place de partenariats public-privé et de financements novateurs.

La stratégie du GFF pour le secteur privé vise à tirer parti des ressources, des capacités et de l'expertise de ce secteur pour améliorer la santé des femmes, des enfants et des adolescents :

- en mobilisant des instruments de financement novateurs pour attirer des capitaux privés pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents dans les pays couverts par le GFF ;
- en facilitant la constitution de partenariats avec les organisations mondiales du secteur privé et les pays couverts par le GFF ; et
- en tirant parti des capacités du secteur privé à l'échelon national pour tenir les objectifs des dossiers d'investissement.

Veillez consulter notre page consacrée à notre partenariat :

<https://www.globalfinancingfacility.org/fr/our-partnership/private-sector>

## RÉAPPROVISIONNEMENT DU GFF

Pour obtenir des informations et recevoir des mises à jour régulières sur le réapprovisionnement du GFF, veuillez consulter :

<https://www.globalfinancingfacility.org/fr/réapprovisionnement-du-gff>